

# LA VULNÉRABILITÉ AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DE LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE : MIEUX LA CONNAÎTRE POUR MIEUX S'Y PRÉPARER



*Quelles sont les conséquences potentielles des changements climatiques pour notre population? Comment ceux-ci influencent-ils la santé et les conditions de vie? Où sont les zones de vulnérabilité? Comment s'y préparer?*

Afin de répondre à ces questions, la Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches a réalisé une évaluation régionale de la vulnérabilité au climat changeant dans le but de concevoir un plan d'adaptation régional de santé.

Cette fiche-synthèse permet de découvrir les résultats obtenus par cette analyse.

## POURQUOI S'INTÉRESSER MAINTENANT AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES?

- ▶ L'Organisation mondiale de la Santé considère les changements climatiques comme **la plus grande menace du 21<sup>e</sup> siècle** pour l'humanité.
  - ▶ Les changements climatiques ont des **impacts importants sur la santé** de la population :

## EFFETS SUR LA SANTÉ PHYSIQUE

- Maladies cardiovasculaires et respiratoires
  - Maladies infectieuses et hydriques
  - Maladies vectorielles (ex. : maladie de Lyme)
  - Augmentation des décès

## EFFETS SUR LA SANTÉ MENTALE

- Dépression
  - Stress et anxiété
  - Stress post-traumatique
  - Épuisement psychologique

## EFFETS SUR LES COMMUNAUTÉS

- Impacts sur l'agriculture et l'alimentation
  - Impacts sur les infrastructures (routes, bâtiments)
  - Impacts sur l'eau potable (qualité et quantité)
  - Isolement social amplifié
  - Aggravation des inégalités sociales de santé

## **IMPACTS SUR LE SYSTÈME DE SANTÉ**

- Hospitalisations
  - Consultations médicales
  - Appels aux services d'urgence
  - Urgences médicales



## QU'EST-CE QU'UN ALÉA CLIMATIQUE?

Qu'est ce qu'un changement climatique ?  
Événement ou variation lié au climat qui peut avoir de nombreux impacts sur la santé des populations, des écosystèmes, en plus de causer des dommages sur l'environnement bâti et social. Les changements climatiques augmentent la **probabilité d'occurrence et l'intensité** de la majorité des aléas climatiques.

# QUI EST VULNÉRABLE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES?

Certaines populations **sont plus susceptibles de subir fortement les impacts physiques, chimiques et psychosociaux** associés aux aléas climatiques :



## Enfants



Aînés



## Femmes enceintes



## Personnes avec des maladies chroniques



## Personnes défavorisées sur le plan matériel et social



## Personnes en situation d'itinérance

Les changements climatiques peuvent néanmoins affecter  
**TOUS LES SOUS-GROUPES DE LA POPULATION** de la MRC de la Nouvelle-Beauce.

## QU'EST-CE QUE LE VRAC-PARC?

L'évaluation de la vulnérabilité (VRAC) a été possible grâce au soutien de l'Équipe de la chaire interdisciplinaire de la santé et services sociaux pour les populations rurales (CIRUSSS) de l'UQAR et du Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches.



### PHASE 1 : 2019-2023

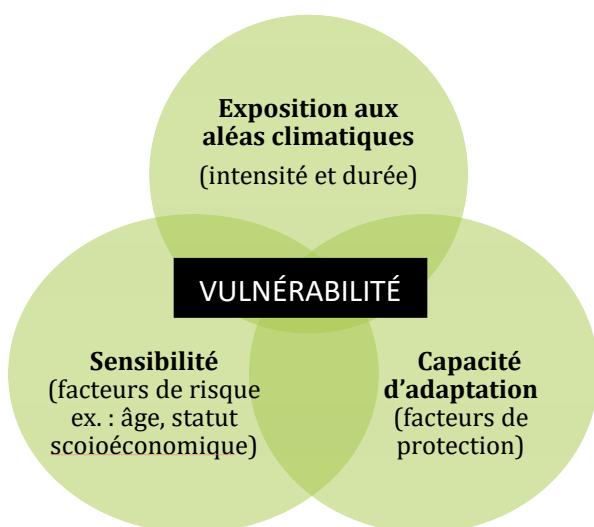
Évaluation de la vulnérabilité régionale aux changements climatiques

### PHASE 2 : 2023-2025

Plan d'adaptation régional au climat (**à venir**)

## OBJECTIFS DU PROJET (PHASE 1 : VRAC)

- ▶ Réaliser le portrait climatique de la région
  - ▶ Évaluer les impacts attendus des aléas climatiques sur la santé des populations
  - ▶ Cartographier :
    - la sensibilité des populations
    - l'exposition aux aléas
    - la capacité d'adaptation
    - la vulnérabilité de la région
- } *face aux changements climatiques*



### COMMENT ÉVALUER LA VULNÉRABILITÉ AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES?

Elle est évaluée en tenant compte de trois facteurs : **l'exposition, la sensibilité et la capacité d'adaptation des individus et des milieux**

- ▶ Dans la MRC de la Nouvelle-Beauce, l'évaluation de la vulnérabilité a permis d'identifier **6 aléas climatiques prioritaires** :



Réchauffement moyen, chaleur extrême et vagues de chaleur



Tempêtes et précipitations



Pollens allergènes



Vecteurs de maladies



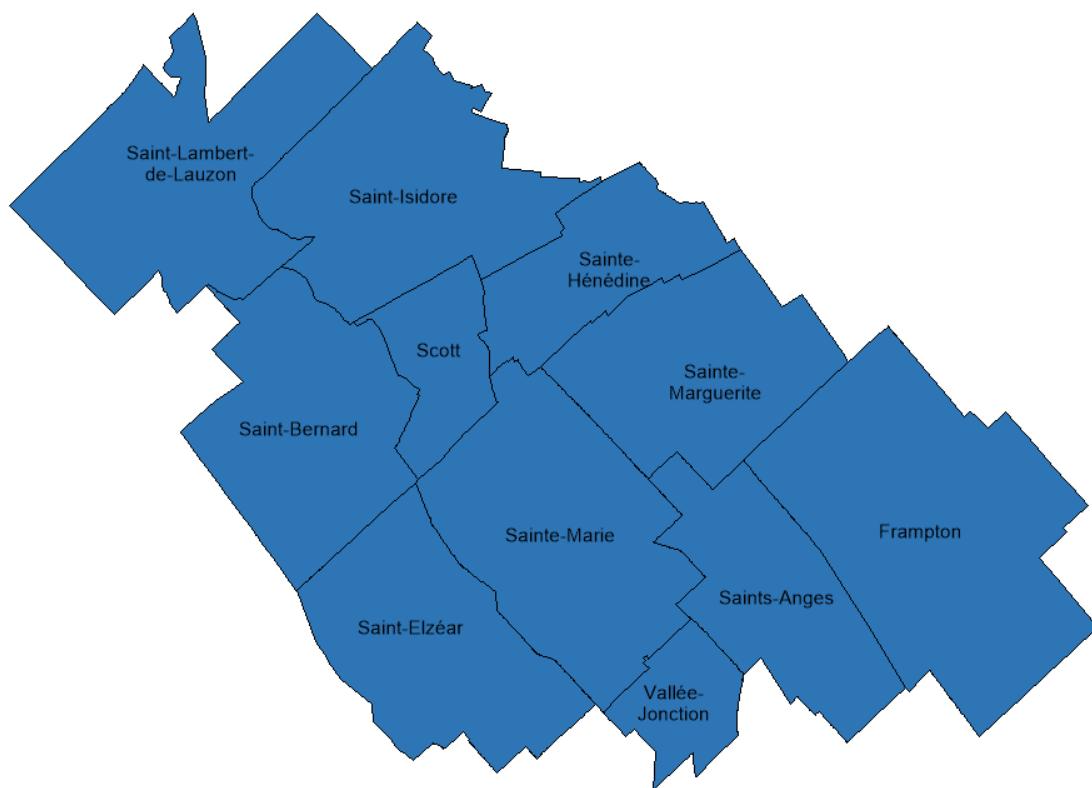
Inondations, submersion et érosion côtière



Sécheresse

Une mise à jour du rapport VRAC est prévue pour 2025 et inclura d'autres aléas (ex. : pollution atmosphérique).

# RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ



\*Production de la carte : Sylvie Veilleux, technicienne en recherche psychosociale, équipe de Surveillance de la santé de la population, septembre 2023.

Plus vulnérable

Moins vulnérable

Continuum de la vulnérabilité

## PRINCIPAUX CONSTATS



Rappelons que la vulnérabilité aux changements climatiques dépend de trois facteurs : **l'exposition, la sensibilité et la capacité d'adaptation.**

- ▶ La MRC de la Nouvelle-Beauce est moins vulnérable aux aléas climatiques, lorsqu'elle est comparée à la moyenne de la région.
- ▶ **L'exposition** aux aléas climatiques est **similaire** partout dans la MRC.
- ▶ La **sensibilité plus faible** peut s'expliquer par des ressources en santé mieux préparées à faire face à un aléa et une population qui a un niveau de littératie significativement plus favorable. De plus, le taux de travailleurs exposés à un niveau élevé de contraintes physiques est plus faible que dans les autres municipalités.
- ▶ La **capacité d'adaptation plus élevée** peut s'expliquer par des indicateurs significativement supérieurs aux autres MRC.

Bien que la MRC soit considérée comme moins vulnérable, **il est néanmoins attendu que les municipalités soient touchées plus fortement et plus fréquemment par les aléas climatiques** présentés dans ce rapport. Il s'avère donc important de poursuivre les efforts en matière de lutte aux changements climatiques en réduisant notamment la sensibilité des populations, tout en renforçant leurs capacités d'adaptation.

Pour en savoir davantage ou pour obtenir un soutien de la Direction de santé publique du CISSS de Chaudière-Appalaches :  
Charles-Olivier Fortier, conseiller cadre en lutte aux changements climatiques et développement durable  
[charles-olivier.fortier@cisssca.ssss.gouv.qc.ca](mailto:charles-olivier.fortier@cisssca.ssss.gouv.qc.ca)

Réalisé par : Émilie Grenier et Pier-Anne Paquet-Gagnon, Direction de santé publique, septembre 2023.

Avec la collaboration de : Andréanne Leclerc, Julie Jibouleau, Sylvie Veilleux, Dr René Veillette, Simon Arbour et Charles-Olivier Fortier, Direction de santé publique.

Soutien à l'analyse (VRAC) : Tamari Langlais, Lily Lessard, Camille Robitaille-Bérubé et Simon Turcotte, Université du Québec à Rimouski.